

dérale. Etant donné l'importance de ce commerce des pommes de terre de semence, il serait intéressant de savoir les progrès faits depuis quelques années. En ce qui concerne l'inspection et le classement en général, si nous voulons faire concurrence sur les marchés d'exportation du monde aux pays où le système de classement et d'inspection est observé strictement comme en Nouvelle-Zélande, au Danemark et dans d'autres pays européens, le Canada devra se montrer aussi sévère qu'eux pour les produits qu'il exportera.

Pour ce qui est des maladies contagieuses non seulement des animaux, mais aussi des plantes et du service entomologique en général, nous ne saurions absolument pas songer à ralentir nos efforts. Nous aurons beau discuter dans cette enceinte, faire de la politique ici et là dans le pays, les microbes seront aussi actifs et il est essentiel d'agir. Je suis bien sûr que si on relâche l'application des règlements, nous ne conserverons pas la réputation dont le Canada jouit actuellement relativement à la santé de ses animaux et la qualité de ses produits.

(L'article est adopté.)

Industrie laitière, \$230,000.

M. CAMPBELL: En 1922 on a dépensé \$147,00 et en 1923, \$158,000. Quelle est la raison de cette augmentation?

L'hon. M. MOTHERWELL: Le crédit n'est pas supérieur à celui de l'an dernier.

M. CAMPBELL: Je parle de la somme réellement dépensée, l'an dernier, laquelle, d'après le rapport de l'auditeur général, ne s'est élevée qu'à \$158,000.

L'hon. M. MOTHERWELL: Nous nous proposons, l'an dernier, de faire certains travaux de recherches, mais nous n'avons pas pu trouver l'homme qu'il fallait, si bien que le travail a dû être abandonné. D'autres travaux ont pu être accomplis à meilleur marché que nous ne pensions, mais la principale raison pour laquelle nous n'avons pas épuisé le crédit voté fut l'impossibilité d'exécuter les travaux que nous nous proposons de faire, faute du fonctionnaire nécessaire. Nous voulions faire des recherches bactériologiques, surtout pour le fromage. Depuis nous avons mis la main sur un bactériologiste et il nous faut par conséquent pourvoir aux frais que travail va entraîner. Il y aura aussi certaines expériences à faire sur les vaches, non pas pour la tuberculose, mais pour la quantité et la qualité du lait. La chose a été déjà entreprise par certaines provinces; dans l'Ouest par exemple, surtout dans la Saskatchewan et une partie du Manitoba, de même qu'en Nouvelle-Ecosse.

M. CALDWELL: Ces expériences sur les vaches sont-elles comprises dans le crédit en discussion?

L'hon. M. MOTHERWELL: Oui, à une certaine époque; mais nous transférons ce service à la section des bestiaux.

M. HANSON: Que fait le département pour assurer à nos produits laitiers de meilleurs débouchés à l'étranger.

L'hon. M. MOTHERWELL: Il y a un autre article à ce sujet.

M. HANSON: Je me demande quelles démarches le département entreprend touchant cette si importante question et à une époque où les cultivateurs manquent de débouchés.

L'hon. M. MOTHERWELL: Nous avons en Europe un représentant qui s'occupe des intérêts canadiens là-bas en plaçant sur les marchés, non seulement les produits de la laiterie, le bacon et les œufs, mais aussi tous les autres articles d'exportation. Jusqu'ici, nous ne faisons que commencer, mais nous comptons sur d'excellents résultats. De plus, nous avons ici plusieurs inspecteurs de cargaison dont les devoirs consistent à surveiller le chargement des marchandises à bord des navires, de voir à ce qu'elles soient placées en bon état et qu'on ne les manœuvre pas inutilement; et malgré toutes ces précautions beaucoup de nos contenants, comme les boîtes à fromage, par exemple, sont fort endommagés avant d'arriver à destination. De l'autre côté nous avons d'autres inspecteurs qui voient à l'arrangement des marchandises en entrepôt et à leur manutention après qu'elles sont arrivées. Ces employés s'assurent que les produits putrescibles, comme le beurre, par exemple, ne demeurent pas trop longtemps sur les quais, ne soient pas exposés aux changements de température ou autrement sujets à s'avaries avant que le destinataire puisse les placer en entrepôt frigorifique. Voilà une partie du travail accompli, mais il reste encore énormément à faire si nous voulons tenir tête à nos principaux concurrents.

M. HANSON: Quel est le nom de l'employé dont parle le ministre?

L'hon. M. MOTHERWELL: M. W. A. Wilson.

M. HANSON: N'était-il pas autrefois directeur-gérant de la Saskatchewan Creamery?

L'hon. M. MOTHERWELL: Oui.

M. HANSON: A-t-il réussi dans cette entreprise?

L'hon. M. MOTHERWELL: Oui, quand je me trouvais là.